

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Patrice MALEYSSON, Stéphane PACCARD, Philippe ROISINE Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Benoit CLAVEL est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) *Approbation compte-rendu de la dernière séance*
- 2) *Assainissement :*
- 3) *Foncier :*
 - *Convention avec la SARL BEBER TP*
 - *Terrain au Col du Marais*
- 4) *Voirie :*
 - * *Aménagement Col du Marais*
 - * *Marché de travaux voirie 2014*
 - * *Signalisation*
 - * *Travaux Essérieux*

- 5) *Bâtiments :*
 - *Travaux école*
 - *Câble Praz d'Zeures, chalet*
 - *Référent salle des fêtes*
- 6) *Jeunesse :*
 - *Association la Farandole*
 - *Rythmes scolaires*
- 7) *Travaux d'eau : tranche conditionnelle*
- 8) *Informations et Questions diverses*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Lancement programme de réhabilitation des installations non-conformes : aide à l'opération par le cabinet Nicot Le particulier paiera en direct les travaux	Avis favorable	
2	Etude de faisabilité pour la STEP et élaboration du dossier de déclaration d'installation au titre de la loi sur l'eau par le cabinet Nicot	Avis favorable pour un montant de 2.490 € H.T.	
3	<i>Sortie de Nicole BERNARD-BERNARDET</i> a) Convention avec la SARL BEBER TP pour la location d'une partie de la parcelle section A n°1254	Avis favorable pour un montant de 500 €. Il ne doit pas boucher le « trou ». Le remblai sera mis du côté de la déchetterie pour pouvoir accéder aux cailloux facilement. S'il y a du remblai, les autres acheteurs de la zone pourront aussi mettre leur remblai. Si cas contraire, pas de dépôt de remblai possible.	
3	Proposition d'achat d'un terrain situé à proximité de la salle des fêtes au Col du Marais pour un montant de 130.000 €	Avis défavorable	

4 b)	Panneau de signalisation 7 emplacements pour la zone artisanale	Avis favorable pour un montant de 641 € H.T.	
4 c)	Attribution du marché à bons de commande pour la voirie	Avis favorable à l'entreprise Eurovia par 12 voix pour, 2 contre et 1 bulletin blanc	
5 b)	Facture de l'entreprise LVTP : proposition d'achat d'un treuil	Avis défavorable pour le paiement de l'entreprise pour l'intégralité de la facture. Avis défavorable pour lui vendre le treuil.	
5 b)	Convention de mise à disposition de la licence IV de débit de boissons	Avis favorable pour une année et pour un montant de 100 €.	
5 c)	Nomination d'un référent salle des fêtes	Avis favorable pour Nicole Bernard-Bernardet	
6 a)	Subvention à l'association La Farandole de Manigod	Avis favorable pour verser le montant touché au titre du contrat enfance par la CAF	
6 b)	Mise en place de la garderie le mercredi matin et le mercredi midi	Avis favorable pour la mise en place de la garderie de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30. Mettre en place des inscriptions à l'avance.	
6 b)	Recruter un animateur pour le temps de midi	Avis défavorable	
7	Lancement de la tranche conditionnelle du marché établi avec l'entreprise Gallay TP pour 21.000 € H.T.	Avis favorable.	
8 d)	Nomination d'un référent sentier pour la Communauté de Communes des Vallées de Thônes	Avis favorable pour Frédéric GILSON	
8 d)	Nomination d'un référent pour le Plan Pastoral Territorial pour la CCVT	Avis favorable pour Bruno GUIDON	
8 e)	Subvention à l'Office du Tourisme	Avis favorable pour le maintien de la subvention votée en mars 2014	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
5 b)	Prévoir une protection pour le moteur du treuil	Les élus	Voir avec une cabane poubelle, un nouveau chalet, une protection métallique		
5 b)	Mettre en vente le treuil au plus offrant	Les élus	Voir les modalités, un montant plancher...		

2. Assainissement

a) Programme de réhabilitation des installations non conformes

L'aide du cabinet Nicot consiste en :

- recensement des installations possibles
- envoi de lettres aux propriétaires
- étude de réhabilitation
- dossier de demande de subvention

4. Voirie

a) Aménagement Col du Marais

Plusieurs sociétés ont été rencontrées pour établir des devis pour l'installation de radars pédagogiques.

2 devis ont été faits, dans l'attente du troisième.

Signaux Girod : 2 propositions 7.964 € H.T. et 6.500 € H.T.

Elan citées pour 4.850 € H.T.

Proposition : mettre un message « véhicules en stationnement » sur les panneaux lors des locations de la salle des fêtes.

d) Travaux dans les Esserieux

Une rencontre a eu lieu avec le Conseil Général pour présenter les travaux qui vont se dérouler durant l'été. Il a été annoncé un début de travaux pour le 15 juin et une fin au 15 juillet.

f) Curage de fossés

C'est l'entreprise Yan Bertholon qui est attributaire du marché pour un montant de 1.809.50 € H.T.

g) Elagage route du Sappey

C'est l'entreprise Crozet qui effectuera les travaux pour un montant de 650 € H.T.

h) Fauchage des voies communales

L'entreprise MOCE TP a eu le marché pour un montant de 1.800 € H.T.

5. Bâtiments

a) Travaux école

Suite à la rencontre du Maire et à une visite au bâtiment de l'école, des travaux sont à effectuer :

- manque un extincteur à poudre
- pose de translucides sur le toit du préau
- aménagement de l'accès depuis la cour pour aller au préau
- installation d'un panneau pour indiquer l'école
- l'association du Sou des écoles va poser des panneaux sur les murs du préau pour faire des peintures de décoration
- déplacement du tableau dans le bungalow.

b) Travaux câble de Praz D'Zeures

Le câble devrait être mis en route au 20 juin. Prochaine réunion le 20 juin à 13h30 en mairie.

Des travaux sont à prévoir sur le gîte car une poutre s'est affaissée. Une déclaration à l'assurance a été faite.

L'entreprise Thiaffey-Rencorel va faire des devis.

La salle de fabrication a aussi eu des dégâts suite à l'hiver. Des travaux de renfort sont à prévoir.

6. Jeunesse

a) Association la Farandole (centre de loisirs)

Une réunion a été organisée avec les quatre communes concernées par cette association. Un sondage a été fait auprès des parents pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

19 enfants seraient inscrits pour le centre de loisirs pour le mercredi après-midi.

Le problème est le financement du transport car les navettes de la commune de Manigod jusqu'à présent utilisées ne pourraient plus l'être.

L'Association demande une subvention à hauteur de 10 € par journée et par enfant.

b) Nouveaux rythmes scolaires

Une rencontre a eu lieu avec la directrice de l'école primaire, la commission scolaire et les représentants des parents d'élève.

Le coût d'un intervenant pour 1h00 par jour est d'environ 3.000 € par an.

8. Informations et questions diverses

a) Mission locale jeune

Invitation assemblée générale

b) Centre de formation aux métiers de la montagne

Invitation assemblée générale : Corinne GOBBER représentera la commune

c) Associations des communes forestières

Assemblée générale le 4 juillet à 18h00 à Magland : Philippe ROISINE représentera la commune.

e) Office de tourisme de Thônes-Val Sulens

Compte-rendu de l'assemblée générale est présenté : demande est faite à la commune de Serraval pourquoi elle ne verse pas la subvention demandée depuis 2 ans.

f) DAA Aravis

Compte-rendu de l'assemblée générale est fait : cette association propose des séjours en montagne pour les enfants et les jeunes. Elle finance aussi au Burkina Faso des Bouli (100.000 €).

La CCVT subventionne cette association à hauteur de 5.000 €.